

LE COMBAT SYNDICALISTE

CNT MENSUEL DE LA
Confédération Nationale du Travail



DÉCEMBRE 2022/N° 476

2€

PAIX AUX CHAUMIÈRES, GUERRE AUX PALAIS !

**Solidarité avec les
anarchistes ukrainien-nes**



SOMMAIRE

ICI ET MAINTENANT p.3 à 12

- Le timbre rouge
Espèce en voie de disparition p.3
- Non aux violences faites aux femmes
Stop au patriarcat p.4
- Coopérer, ce n'est pas collaborer
Critique du mythe collaborativiste p.6
- Inspection du travail vs DGT ?
On gage ! p.8
- Manques à virer
Analyse p.9
- Lutter n'est pas une faute professionnelle
Soutien p.10
- Contre la casse de l'action sociale en Ardèche
Retour sur la mobilisation d'octobre p.11
- Solidarité avec le combat pour la liberté
Iran: Femme, vie, liberté p.12

INTERNATIONAL p.13 à 19

- Ukraine p.13
- Russie et Ukraine p.15
- Syrie p.17

CULTURE p.20 à 23

- Belle espérance
- Fourmies
- Eutopia
- Futur du travail
- Les abeilles grises

Es-tu un manarchiste?

Questionnaire dirigé aux militants reconnus comme hommes par la société.

Ce questionnaire a été publié en 2001 sur un forum anarchiste états-unien¹. La traduction a été faite par le site Information anti autoritaire Toulouse et alentours (IAATA).

L'enjeu principal de ce quizz est de questionner les rapports hommes-femmes sous des aspects très pragmatiques et de mettre en avant des éléments concrets de réflexion et d'action.

En tant qu'homme, la lutte féministe est-elle une priorité pour toi ? Est-ce que se revendiquer féministe est radical ou révolutionnaire ?

Est-ce que tu imposes ta définition de ce qui est radical et de ce qui ne l'est pas ? Est-ce que tu subis ou est-ce que tu contribues à la norme viriliste des milieux militants (on la nomme aussi « vantardise machiste » ou « romantisme révolutionnaire ») ? Cette norme met en avant certaines actions et valorise les personnes qui les font (faire de la garde à vue ou de la taule, accrocher des banderoles sur une grue, briser des vitrines en manif², commettre des dégradations, des sabotages ou des incendies, courser les fachos dans les rues, participer au cortège de tête, prôner une posture radicale et sans compromission, etc.) au détriment d'autres qui sont invisibilisées (attendre les personnes à leur sortie de garde à vue, soigner les blessures et soutenir émotionnellement après les bastons avec les fachos ou les flics, préparer la bouffe, faire de la médiation, etc.)

Est-ce qu'il t'arrive de reprendre ce que dit une femme, de le reformuler et de le dire comme si c'était ton idée ?

Est-ce que tu fais les trucs chiantes ou basiques dans ton organisation politique (faire la bouffe, nettoyer ou installer les lieux, gérer les appels téléphoniques, le courrier, les mails ou les listes mails, prendre des notes, rédiger les comptes rendus, soutenir

des personnes, prendre en charge les enfants, etc.) ?

Est-ce que tu as conscience que, le plus souvent, les femmes prennent en charge ces choses-là spontanément sans être reconnues ni valorisées pour ça ?

Passes-tu du temps et de l'énergie à faire en sorte que ton groupe militant soit un espace sécurisant et agréable pour les femmes ? Comment le fais-tu ?

Si tu essaies d'impliquer plus de femmes dans tes projets politiques, est-ce en leur expliquant ce qu'elles devraient faire ou pourquoi elles devraient rejoindre ton organisation ?

Est-ce qu'il t'arrive de faire attention à ton comportement ou à ton temps de parole en réunion pour ne pas prendre trop de place ou diriger le groupe ? Es-tu au courant que la plupart des femmes le font tout le temps ?

En réunion, fais-tu attention aux mécanismes de groupe et à la construction d'un réel consensus, ou bien est-ce que tu diriges la réunion afin d'imposer tes décisions pour aller plus vite (sans forcément t'en rendre compte) ? ●

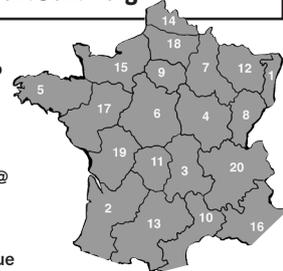
Anibal
Maquette CS

1 <https://anarchalibrary.blogspot.com>

2 On est bien d'accord que pêter des vitrines c'est aussi important que de soutenir émotionnellement les camarades qui sortent de garde à vue ?

Vous trouverez sur le site Internet www.cnt-f.org, toutes les coordonnées pour contacter un syndicat par branche ou par section géographique. Voici les adresses par région.

Bureau confédéral
6, rue d'Arnal 30900 Nîmes
06 52 17 93 54
mél : cnt@cnt-f.org



1 Alsace

Union régionale CNT c/o
Lucha y Fiesta
BP 30017 67027
STRASBOURG CEDEX 1
09 52 91 12 14 alsace@
cnt-f.org

2 Aquitaine

Syndicats Gironde 36, rue
Sanche-de-Pomiers, 33000
Bordeaux
06 95 52 69 71
ul33@cnt-f.org
Syndicats régionaux PTT
Aquitaine, BP 80099, 33704
Mérignac

3 Auvergne

Union locale CNT
Salle Poly, place Poly,
63100 Clermont-Ferrand

4 Bourgogne Franche Comté

Syndicat intercorporatif de
Saône-et-Loire
et de la Nièvre
19 rue du pavé
71290 Cuisery,
06 01 22 17 94
CNT 21
6b rue Musette
21000 Dijon
http://www.cnt-f.org/_cnt-interco-21_.html

5 Bretagne et Pays de la Loire

Union régionale CNT
BP 30423, 35004 Rennes
CEDEX
06 34 98 30 72
bretagne@cnt-f.org

6 Centre

CNT Centre
13 rue Pierre Fournier
41600 Lamotte-Beuvron
cnt-centre@cnt-f.org

7 Champagne- Ardennes

Syndicats CNT Marne
BP 90009,
51201 Épernay CEDEX

8 Franche-Comté

Syndicats
CNT Doubs
c/o CESL, BP 121, 25014
Besançon CEDEX
cnt-doubs@cnt-f.org

9 Île-de-France

Union régionale CNT
33, rue des Vignoles, 75020
Paris 01 43 72 95 34
br.rp@cnt-f.org

10 Languedoc Roussillon

Union régionale CNT
6 rue d'Arnal 30000
Nîmes
ur.lr@cnt-f.org

11 Limousin

Union locale Limou-sin
6, rue de Gorre,
87000 Limoges,
cnt87@cnt-f.org

12 Lorraine

Union régionale CNT
ur.lorraine@cnt-f.org
UD CNT Moselle
5, place des Charrons,
57000 Metz
ud57@cnt-f.org

13 Midi-Pyrénées

Union régionale CNT MP
33, rue Antoine Puget,
31 200 Toulouse
Tél 07 81 10 63 66
midipyrenees@cnt-f.org

14 Nord-pas-de-Calais

Union régionale CNT 32,
rue d'Arras, 59000 Lille
03 20 56 96 10
ur59-62@cnt-f.org

15 Manche

Syndicat CNT Manche
cntmanche@cnt-f.org
facebook.com/cnmanche

16 PACA

CNT-STICS 13 c/o 1000
bâbords 61, rue Consolat
13001 Marseille

17 Pays la Loire

voir Bretagne

18 Picardie

Voir avec Nord-pas-de-Calais

19 Poitou-Charentes

Union régionale CNT
20, rue Blaise-Pascal,
86000 Poitiers
05 49 88 34 08

20 Rhône-Alpes

Union régionale CNT
44, rue Burdeau
69001 Lyon

Le timbre rouge en voie de disparition

Un nouveau coup de pelle sur la tête des travailleur·ses et usager·es de la Poste

L'abandon à partir du 1er janvier 2023 de la distribution en J+1 des lettres est un recul de quasiment deux siècles. Cette décision est une catastrophe pour les usager·es : elle va pénaliser un peu plus les quatorze millions de personnes qui n'ont pas accès à internet.

Après l'augmentation insupportable du prix du timbre ces dernières années, après la fermeture de 9000 bureaux de poste (soit plus de la moitié) depuis 2005, c'est l'accès égalitaire à un service public essentiel qui n'est plus garanti.

Cette situation nouvelle obligera celles et ceux qui doivent, malgré l'informatisation à marche forcée de notre société, envoyer un pli ur-

gent à utiliser les services comme Chronopost à des prix prohibitifs. Elle va favoriser la suppression des plateformes industrielles du courrier (PIC), que l'on appelle communément centres de tri comme par exemple, celle de Valence. Elle va entraîner la disparition de milliers d'emplois de postiers·ères.

La Fédération CNT PTT condamne cette mesure et appelle à signer les pétitions mises en place par les syndicats SUD puis CNT-SO.

Pétition de Sud :
<https://chnng.it/kS4VHgBMwj>

Pétition de la CNT-SO :
<https://chnng.it/c8hZ8wMtvF> ●

Federation PTT

Directrice de la publication

Marie-Pierre Aiello

N° de CPPAP : 0623 S 0651

Rédaction

combat-syndicaliste@cnt-f.org

CS c/o CNT Stics 13

c/o 1 000 Bâbords

61, rue Consolat 13001 Marseille

Administration et Abonnements

cs-administration@cnt-f.org

C/O CNT 18 Avenue de Sierre

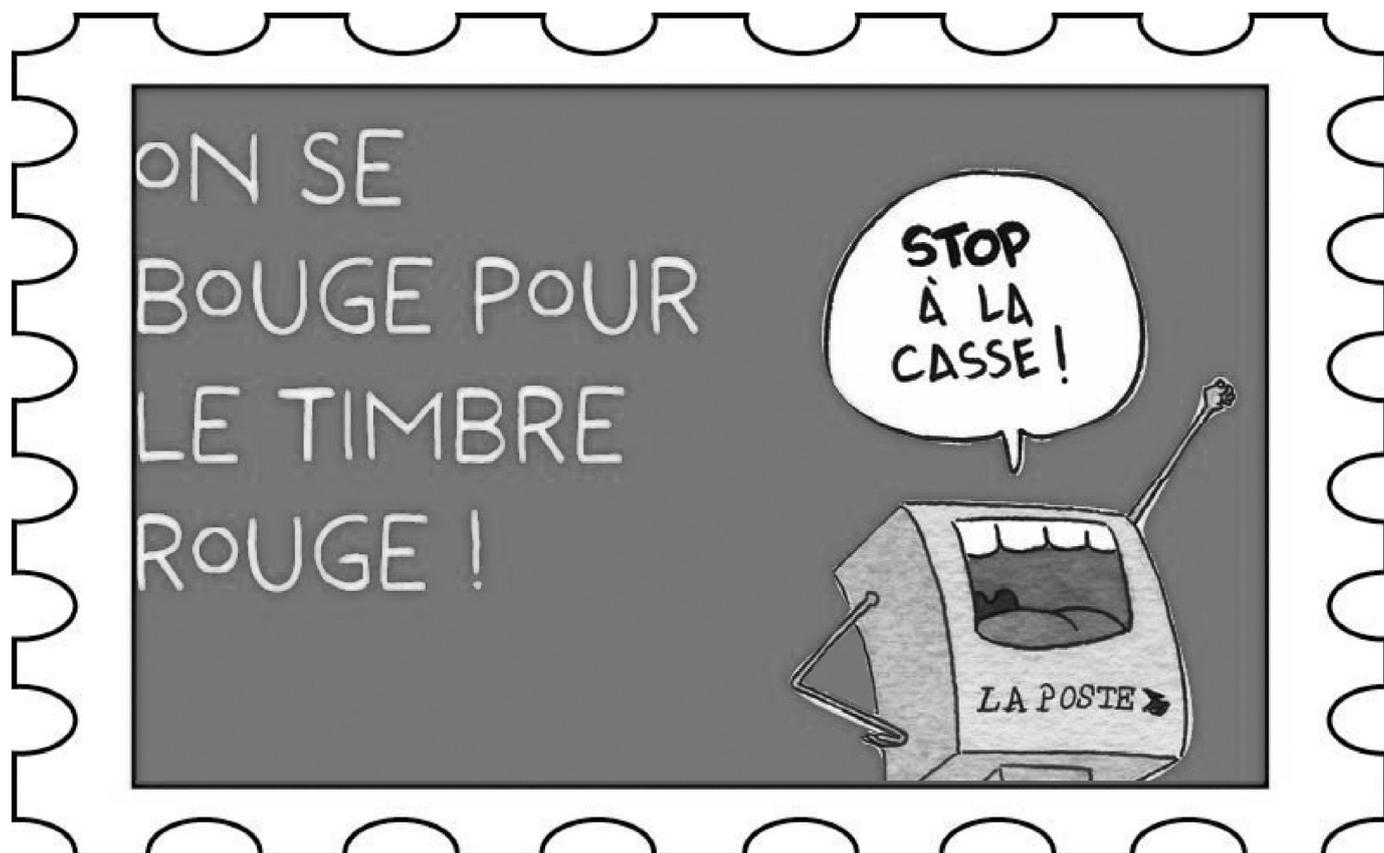
07200 Aubenas

Impression sur papier certifié
PEFC

Imprimerie de Étoile

Za Sainte Anne 61190 Tourouvre

Les tâches amenant le Combat syndicaliste dans votre boîte aux lettres sont effectuées par des syndiqué·es après leurs journées de travail. Toutes vos idées d'articles sont les bienvenues. Le bouclage se faisant aux environs du 15, il est important que vos articles arrivent à la rédaction quelques jours avant, le plus tôt possible, cela évite le stress. Merci à tou·tes !



Non aux violences faites aux femmes et aux personnes subissant le patriarcat

Je suis femme, cis, trans, non-binaire, intersexe ou dyadique et je ne suis pas seul·e

Que ma jupe soit trop courte, que j'ai mes poils qui repoussent, que j'ai mis trop de sel dans les pâtes, que je porte un rouge à lèvres rouge, que je parle trop fort, que les enfants ne soient pas encore habillés pour l'école, que ma mère ait encore appelé, que je sois rentrée trop tard, que je gagne plus que toi, que je veuille continuer mes études, que j'ai envie de passer mon permis, que j'aie oublié ton paquet de cigarettes.

Que tu aies bu, que tu aies passé une mauvaise journée, que ta maîtresse t'ait dit non, que tu aies perdu ton emploi, que je veuille te quitter, que tu ne trouves plus les mots, que tu veuilles toujours savoir où je suis, que vous vouliez me présenter mon futur mari, que vous ayez décidé de mon avenir sans moi, que vous pensiez que mon avis est seulement celui d'une femme, que mon corps soit utilisé pour vendre des briques de lait, que tu me touches sans mon accord, que vous remettiez en doute ma féminité.

■ Stop au patriarcat

Le patriarcat repose notamment sur l'infériorisation des femmes et toute personne jugée trop féminine, le mépris qu'on leur fait subir et l'appropriation de leurs corps par certains hommes et par la société. Le patriarcat est un système de pouvoir dynamique, qui commence dans nos maisons et se retrouve dans la rue, au travail et dans tous les rapports entre hommes et femmes.

■ Non c'est non

Non au mépris, au mensonge, à l'emprise, la rage, la violence physique, la violence sexuelle, la domination, l'humiliation, le dénigrement, les agressions verbales,



l'ignorance, le harcèlement sexuel, le harcèlement moral, le droit de cuissage, la discrimination, l'indifférence, les silences évocateurs, les regards lourds, le mariage précoce et forcé, la mutilation génitale.

■ Mon corps et mes choix n'appartiennent qu'à moi !

Oui j'existe, oui à l'égalité de salaires pour toutes et tous, oui à la reconnaissance, oui je suis un être humain qui travaille et qui vit avec mes particularités et je dois être reconnue, oui je suis handicapée et alors ? Oui je suis seule avec mes enfants et alors ? Non je ne veux pas d'enfant, et alors ? Oui je suis stérile, et alors ? Oui je suis peut-

99% des femmes disent avoir été victimes d'un acte ou comportement sexiste en 2019.
209 000 personnes ont été enregistrées comme victimes de crimes ou délits sexistes dont 182 000 femmes (87% des cas). 68 % ont été commises dans le cadre conjugal.
102 femmes ont été tuées par leur partenaire ou ex-partenaires en 2020, contre 23 hommes.
82 % des morts au sein du couple sont des femmes.
85 % des personnes trans seront agressées au cours de leur vie.
60% des Européennes ont déjà été victimes d'une forme de sexisme ou de harcèlement sexuel au travail au cours de leur vie professionnelle en 2019.
15% des Européennes de moins de 30 ans ont déjà eu un rapport sexuel forcé ou non désiré avec quelqu'un de leur milieu professionnel.
86 condamnations ont été prononcées pour des infractions commises en raison de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre.
294 000 personnes par an sont victimes de violences sexuelles.
77 % des victimes de violences sexuelles sont des femmes. 81 % d'entre elles ne se déplacent pas à la police ou à la gendarmerie pour signaler les faits.

être enceinte, oui j'ai avorté, oui j'ai recours à la PMA, oui je suis tombée malade, oui j'ai à peine 20 ans mais j'ai des idées, oui j'ai plus de 60 ans et je suis encore vivante.

■ **Je suis femme, cis, trans, non-binaire, intersexe ou dyadique et je ne suis pas seul-e**

Je dis non et je ne me tairai pas sous vos coups et vos humiliations et si jamais vous arriviez à me faire taire, d'autres se lèveront pour moi.

Femmes, hommes, personnes non-binaires, cis et trans, unissons-nous face aux violences patriarcales. Ne plions jamais le genou, ne fermons jamais les yeux, ne tournons jamais le dos face à la prise de pouvoir sur l'autre. Agissons !

Au travail comme ailleurs nous avons toutes et tous les mêmes droits, la CNT combat activement toutes formes de violences, de tentatives d'intimidation, toute domination et exploitation faites aux femmes et aux personnes subissant le patriarcat. ●



Coopérer, ce n'est pas collaborer

Critique du mythe collaborativiste.

Le numérique éducatif semble parfois contenir la promesse d'un apprentissage du travail de groupe horizontal et dégagé de tout rapport hiérarchique. Tout commence dans un collège du 93, avec un centre de documentation et d'information qui prend la poussière et les moisissures.

Entre les étagères branlantes et la moquette bicentenaire, il faut agir. Quatre ans de lutte et de négociations plus tard, des travaux se concrétisent. Au fil des réunions avec ces messieurs-dames du département, apparaît un drôle d'acronyme : le 3C. Ce qui veut dire : centre de connaissance et de culture. Autrement dit : le cousin français du *learning center*.

Le concept est originaire du monde anglo-saxon. Dès les années 2000, les bibliothèques universitaires se dotent d'outils numériques et d'ateliers pour apprendre à les manier. Avec cet apparition s'insinue l'idée que la bibliothèque permet le développement économique et la créativité.

En France, l'idée du *learning center* a produit des expériences plus ou moins heureuses. À Paris, des étudiant-es en arts appliqués proposent de transformer entièrement un CDI en espace panoptique et numérisé sans rencontrer une fois le prof doc. À Lyon, des bibliothécaires relèguent leurs livres et leurs usuels en réserve pour céder la place à des ordinateurs et de mystérieuses *brain bubbles* (en fait, ce sont des salles de travail collectif). Le point commun de ces projets : des espaces modulables, multifonctions, où les écrans sont omniprésents. Et où les équipes sont concertées au minimum :



■ Résultat ou œuvre commune

Parmi les avantages supposés du numérique, il y a cette possibilité de faire ensemble, de façon simultanée. Autrement dit, il s'agit de travailler collectivement sous le format « collaboratif ». Pour l'enseignant-e, le terme est séduisant : n'est-ce pas la mise en pratique des classes coopératives chères aux pédagogies émancipatrices ? Comparons les termes.

Si on en croit le Trésor de la langue française informatisé, collaborer signifie : « travailler en collaboration, coopérer avec l'ennemi, participer à l'élaboration d'une œuvre, contribuer à un résultat », tandis que coopérer, c'est « agir, travailler conjointement avec quelqu'un en vue de quelque chose, participer, concourir à une œuvre ou à une action commune ».

Là où la collaboration implique un résultat (que chacun-e peut ensuite s'attribuer), la coopération conserve jusqu'au bout la notion d'œuvre « commune ». Et c'est

ici que se porte notre vigilance.

Sous couvert d'horizontalité, la collaboration permet en apparence de supprimer les conflits : c'est l'aboutissement du projet qui compte. Mais supprimer le conflit, c'est aussi empêcher le débat. Les hiérarchies restent intactes : il peut y avoir des chef-fes de projet et des exécutant-es.

Coopérer, c'est d'abord discuter, à chaque étape, de ce que travailler ensemble implique pour le collectif et pour chaque individu. Avec le numérique, c'est possible aussi. Wikipédia permet par exemple aux auteures d'un article de discuter de chaque modification. Ce n'est cependant pas le modèle privilégié par les apôtres du numérique éducatif.

■ Logiciels privateurs

Il y aurait beaucoup d'analogie à faire ici avec le monde du logiciel libre qui milite depuis des années pour que les codes soient publics et qu'aucune entreprise ne puisse



s'attribuer le travail des utilisatrices codeuses, ou les empêcher d'accéder à leurs services. Si certaines entreprises comme Microsoft se sont mises à l'open source et à l'open data (ouvrir leurs informations), c'est toujours dans une logique marchande. Les codeuses donnent gratuitement leur travail qui est ensuite monétisé soit par un accès payant, soit par la revente des données des utilisatrices. C'est ce que Richard Stallman, militant du logiciel libre appelle les logiciels « privés » (1).

Ce n'est pas un hasard si l'éducation nationale offre aux éditeurs de logiciels privés un boulevard dans le contenu des formations comme dans les financements. Pearltrees envoie ses formatrices dans les ESPE pour convaincre les profs de pousser leurs établissements à faire l'acquisition du service.

Dans le plan académique de formation de Créteil, les formations au logiciel de gestion de bibliothèque PMB a disparu au profit de BCDI,

développé par Canopé et qu'il faut renouveler chaque année sous peine de ne plus pouvoir faire de prêt.

■ Éducation aux médias et à la critique

Les cahiers de pédagogie radicale nous mettaient en garde sur la récupération productiviste des classes coopératives. L'éducation aux médias dans le contexte actuel ne saurait se cantonner à un cours d'auto-défense numérique. Elle doit aussi passer par une réflexion sur ce que la communauté veut dire lorsque les élèves utilisent les réseaux, jouent à Fortnite avec leurs amis ou postent des vidéos du TikTok. Qui profite de leurs productions ? Comment faire communauté sans se voir ou se toucher ? Comment faire ensemble sans collaborer avec des entreprises libérales ?

Résister à cette idéologie de la collaboration, c'est aussi préserver nos lieux d'apprentissage autant que faire se peut. Après les

travaux, nous continuons à utiliser le bon vieux terme de CDI. Un endroit où les élèves peuvent lire, rêver, dessiner, colorier, faire des puzzles ou des jeux de société. Un endroit où ils peuvent se poser des questions sans interroger les adultes. Un endroit où ils peuvent faire leurs travaux de recherche en étant pas d'accord sur les images qu'ils souhaitent utiliser. Car dans le 3C, le temps de cerveau disponible est réduit à peau chagrin. Les écrans doivent éduquer et les adultes superviser. Et quand par hasard l'élève joue, il faut que cela soit pour développer des compétences (numériques ou sociales). Le temps libre devient du temps « indirectement productif ». Et l'ennui est progressivement effacé du champ des possibles. ●

Ploom du STE93

(1) Voir une conférence en français : <https://youtu.be/QhpumdYeAbo> (2) <https://pedaradicale.hypotheses.org/>

Inspection du travail versus DGT ?

La sanction contre l'inspecteur du travail Anthony Smith est levée par le tribunal administratif.

La direction générale du travail (DGT) s'est particulièrement illustrée sous la gouverne de la ministre Pénicaud (2017-2020) dans la répression de militant·es syndicaux·ales.

Anthony Smith en est un exemple bien parlant. Inspecteur du travail dans la Marne (51), syndiqué à la CGT et impliqué comme délégué syndical au ministère du travail, il s'était fait mettre à pied au printemps 2020 par ses patrons de la Direction générale du travail (DGT) pour avoir déposé un référé pour demander des masque FFP2 pour une grosse association d'aide domicile. Cette décision intervenait dans un contexte où on essayait de « débrancher » totalement l'inspection et les contrôles sur les lieux de travail pendant toute la période COVID. Beh ouais, fallait ne pas nuire à la « continuité de l'activité économique ».

Le voilà ensuite muté d'office à Melun (200 km de chez lui). Pénicaud est virée, puis Borne prend sa place. Et commence par reculer

en transformant la mutation : c'est plus le 77 mais le 55. Moins loin.

Mais ça continue de puer la sanction.

■ La réponse syndicale

Contestant sa mise à pied puis sa mutation administrative (le nouveau joujou des dirigeants de la fonction publique : voir par exemple l'affaire Kai Terada dans La Mauvaise Herbe, N°9, revue de la fédération des syndicats CNT de l'éducation, à paraître prochainement), Anthony Smith a saisi le tribunal administratif (TA). Il a été épaulé tout au long de cette procédure par un vaste comité de soutien intersyndical comprenant, entre autres, la Fédération des syndicats des travailleur·ses du Travail-Emploi et de la Formation Professionnelle (TEFP) de la CNT.

■ Victoire !

Et l'avis du TA a été rendu le 28 septembre dernier. La sanction est annulée.

Le tribunal s'est même senti de devoir communiquer sur sa décision. Peut-être parce que les personnes dont la décision est ainsi cassée sont des pontes de la DGT, et qu'ils ont encore quelques moyens de pression.



La DGT, condamnée deux semaines avant pour diffamation envers une inspectrice qui avait rappelé Air France à ses obligations légales, doit maintenant assumer et réintégrer Anthony Smith là d'où il n'aurait jamais dû être muté: la Marne.

En attendant, la lutte continue pour que le droit du travail, conquis social, reste le droit là où on travaille. ●

Rmn STE 93,

Merci aux camarades de la fédé TEF

CNT
CONFÉDÉRATION NATIONALE DU TRAVAIL
Bureau confédéral
Maison des syndicats
17 BD. de Gaulle
26200 Montélimar
www.cnt-f.org - Mèl : cnt@cnt-f.org
COMBAT SYNDICALISTE
CNT - 33, rue des Vignoles - 75020 Paris
Mèl : cs-administration@cnt-f.org

Manques à virer

Motifs de licenciement flous, obligation de reclassement avec un poste déjà refusé ?

Décisions récentes de la chambre sociale de la cour de cassation, qui valide ou pas en dernière instance les jugements aux prud'hommes et en cour d'appel.

■ Viré flou

Licenciement flou ? C'est désormais légal. Merci Macron. Avant ses ordonnances de septembre 2017, un patron pouvait être condamné pour licenciement sans cause réelle et sérieuse, en cas de motifs invoqués trop imprécis dans la lettre de licenciement, ce que la jurisprudence considérait comme une absence de motifs. Fini, tout ça. Les raisons retenues par l'employeur dans la lettre de licenciement peuvent dorénavant être précisées ultérieurement, à la demande du salarié (art. L. 1235-2 du code du travail), par lettre recommandée avec accusé de réception dans les quinze jours après réception de la lettre de licenciement. Une fois reçue cette demande, l'employeur a aussi quinze jours « pour apporter des précisions s'il le souhaite ». Pas très contraignant. Selon le texte, l'employeur peut aussi donner ces précisions de son propre chef dans les quinze jours après envoi du courrier de licenciement. Mais on voit mal pourquoi il se donnerait cette peine, ayant déjà passé les motifs à la trappe dans la lettre de licenciement.

Le cas qui amène cette jurisprudence, c'est une salariée virée pour faute grave, harcèlement moral, comportement et propos déplacés envers quatre collègues. Elle a attaqué son taulier pour ne pas avoir spécifié la date des faits imputés par



d'autres salariés, leur nom et la durée de ces prétendus agissements. La cour de cassation rejette cette demande, l'employeur ayant désormais la latitude de préciser ou pas, ce qu'il reproche à quelqu'un-e qu'il vire. Ça devient de plus en plus coton de se défendre.

■ Lutte de reclasse

Change de ville pour le taf, avait exigé une filiale d'Alstom. Refus de la salariée, licenciée pour motifs économiques. Devant les prud'hommes, elle a argumenté que si elle a bien eu trois propositions de reclassement interne – l'une étant le transfert dans une autre ville qu'elle avait déjà refusé, les deux autres manquant de « loyauté » – non conformes à son profil et ses compétences, entraînant « une régression dans sa dynamique de carrière ». Elle a ajouté qu'elle avait d'elle-même repéré et marqué son intérêt pour plusieurs postes correspondant à son profil et à son expérience, mais que l'employeur n'a pas mis dans la liste. Ça paraît montrer la mauvaise foi du taulier,

mais cette jurisprudence ne donne pas raison à la salariée qui paraît développer un argument convaincant. Mais le droit, ce n'est pas forcément le bon sens.

Selon cet arrêt de cour de cassation : « la proposition d'une modification du contrat de travail que le salarié peut toujours refuser ne dispense pas l'employeur de son obligation de reclassement » s'il envisage le licenciement, tenu qu'il est de « proposer au salarié dont le licenciement est envisagé tous les emplois disponibles de la même catégorie ou à défaut d'une catégorie inférieure, sans pouvoir limiter ses offres en fonction de la volonté présumée de l'intéressé de les refuser ». Pareil en cas de proposition de modifier la durée du travail, ou baisser la paie. Mais l'employeur lui ayant effectivement re-soumis le poste déjà proposé et refusé, il remplit formellement son obligation de reclassement, et ne commet pas de faute

(Cass. soc. 18-5-2022 n° 20-14.998). ●

Recueillis par Nico,
SINR 44

Lutter n'est pas une faute professionnelle

Soutien à Christophe Musslé et Antoine Solo.

La Fédération CNT-PTT dénonce la révocation de la fonction publique prononcée le 12 octobre 2022 à l'encontre de Christophe Musslé, ainsi que les menaces de licenciement qui planent sur Antoine Solo.

Tous deux sont poursuivis disciplinairement depuis plus d'un an et militants à la CGT FAPT (Fédération des salariés du secteur des activités postales et de télécommunications) du Calvados, ce qui semble motiver La Poste pour exercer ces sanctions. Tous deux ont lutté contre les réorganisations incessantes qui empoisonnent la vie des personnels et des usager-es de La Poste en réduisant les

moyens et les effectifs, toujours dans le but de générer plus de profit.

La révocation de Christophe Musslé a eu lieu alors que les deux conseils de disciplines ont révélé que les dossiers disciplinaires des deux syndicalistes sont vides. Par ailleurs, l'inspection du travail et les services du ministère du travail ont refusé la procédure de licenciement d'Antoine Solo.

Tout comme en 2015 nous avons dénoncé la révocation de la fonction publique de Yann Le Merrer, militant de Sud-PTT et réclamé sa réintégration, aujourd'hui nous demandons celles de Christophe et d'Antoine.

Nous demandons à ce que cessent toutes ces intimidations de La Poste

qui visent à répandre la crainte, la culpabilité, et empêcher toute lutte effective à La Poste.

Lutter n'est pas une faute professionnelle. Et tout comme les six employées à Gijon de la CNT espagnole condamnées actuellement à trois ans et demi de prison pour avoir défendu une travailleuse victime de harcèlement sexuel nous disons : « Faire du syndicalisme n'est pas un délit ! » ●

Fédération CNT-PTT

Une caisse de soutien a été mise en place pour Christophe Musslé et Antoine Solo : <https://www.cotizup.com/reintegration-chris-mussle>



Contre la casse de l'action sociale en Ardèche

Retour sur la mobilisation d'octobre 2022.



En ce lundi 17 octobre 2022, nous étions rassemblé-es au siège du Conseil départemental (CD) de l'Ardèche à Privas pour dénoncer la casse de l'action sociale.

Une centaine de personnes, militant-es d'associations, syndicalistes, membres de collectifs et travailleur-ses du social venu-es des quatre coins de la France étaient présent-es ce jour-là dans la rue et dans l'hôtel du Département afin de s'opposer au projet du président du CD, Olivier Amrane (parti Les Républicains) de se porter volontaire dans le projet de conditionnement du RSA à 10 heures de travaux obligatoires d'intérêt général et de créer des brigades de contrôle des allocataires du RSA. Il s'agissait aussi de

lutter contre la casse du service de prévention spécialisée (éducateurs de rue) et c'est à l'appel de la CGT, de la CNT, de la FSU, de Solidaires, le Social Castagne (collectif ardéchois du travail social en lutte), le MRAP et RESF que nous étions rassemblé-es pour faire grand bruit sous les fenêtres du CD lors du vote du budget.

Les travailleur-ses du social reçu-es en délégation ont, lors de leur compte-rendu, mis en avant un problème de plus en plus répandu dans ce milieu que sont les excédents réalisés par les associations privées en contrat avec les collectivités.

Le cortège s'est donc ensuite dirigé vers les locaux de l'A.D.S.E.A. (Association départementale pour la sauvegarde de l'enfance, de l'adoles-

cence et des adultes) pour demander des comptes quant à ses excédents budgétaires, alors que les travailleur-ses du social manquent cruellement de moyens pour prendre en charge et accompagner au mieux les bénéficiaires.

Suite à cette mobilisation, le département a dû botter en touche échouant à faire voter son projet de casse sociale. Même si la lutte a payé en Ardèche, il s'agit pour les autres départements de rester vigilants et de se mobiliser contre ce projet anti-social.

Seules la lutte et l'unité payent ! ●

Élodie, Nathalie et Sylvaine,
Interpro CNT 07

Solidarité avec le combat pour la liberté en Iran

Femme, vie, liberté.



Depuis plusieurs semaines, en Iran, le courage se genre au féminin : des femmes se lèvent au nom de leur liberté.

Elles sont des milliers à risquer leur vie, à avancer, tête haute et tête nue pour hurler leur colère contre le fondamentalisme islamique qui les oppresse et les humilie.

Elles sont des milliers à manifester, à se couper les cheveux, à braver ce régime qui pratique la censure, les arrestations arbitraires et la torture, en toute impunité.

Elles sont des milliers, soutenues aussi par des hommes, à crier leur rage et leur tristesse parce qu'une jeune femme de 22 ans est morte au commissariat après avoir été arrêtée par la police des mœurs pour « *port du voile non conforme* ».

Le peuple iranien manifeste son indignation contre un gouvernement théocratique toujours plus liberticide et sexiste. Face à ces mouvements pacifistes, la répression est sanglante. En quelques jours, plus de 100 personnes sont mortes sous les balles des forces de répression iraniennes et des milliers de manifestant-es ont été arrêté-es.

Nous dénonçons les innombrables atteintes aux droits humains fondamentaux subies par la population iranienne. Nous demandons que soient respectées sa liberté de conscience, sa liberté d'expression et sa liberté d'accès à l'information notamment via internet. Nous demandons la fin des discriminations politiques et culturelles subies par les Kurdes vivant en Iran.

Nous dénonçons le manque de courage politique du président de la République française qui a accepté de s'entretenir le 20 septembre avec Ebrahim Raïssi, le président de la République islamique d'Iran, un ultraconservateur pressenti pour succéder à Ali Khamenei, guide suprême de la Révolution et chef de l'État iranien. Emmanuel Macron s'est contenté de se dire choqué et de demander une enquête transparente suite à la mort de Jina Mahsa Amini. Il confirme qu'il préfère ménager ses intérêts diplomatiques et économiques, comme il l'avait fait avec le prince héritier d'Arabie saoudite Mohammed ben Salmane, accueilli à l'Élysée malgré son implication directe dans l'assassinat du journaliste saoudien Jamal Khashoggi.

Nous dénonçons le manque de fermeté de la diplomatie française qui se contente de condamner très discrètement et mollement la répression en cours à l'aide de brefs communiqués.

Nous dénonçons la répression à coup de gaz lacrymogènes des manifestations de soutien au peuple iranien sur le territoire français.

Nous dénonçons les charognards d'extrême droite qui tentent d'instrumentaliser la juste révolte iranienne pour stigmatiser encore un peu plus ici les musulmanes et les musulmans. Nous combattons le patriarcat quel que soit le lieu où il s'exprime et quelle que soit la forme qu'il prend.

Nous apportons notre soutien et notre solidarité à nos sœurs et à nos frères d'Iran qui nous demandent d'être leur voix, partout dans le monde et à toutes celles et ceux qui se battent contre l'oppression d'un régime dictatorial.

Aucune femme ne doit mourir dans le monde pour une mèche de cheveux ou un vêtement considéré comme indécent. Aucune. ●

CNT 07

Syrie

De la bande-dessinée sur la révolution, partout.

Le site Unicorn Riot (« la révolte licorne ») recense et médiatise des luttes depuis les États-Unis. Outre les articles et les reportages, on y publie des BD, comme celle dont nous re-

produisons un extrait ci-dessous.

La série « *Revolution in Every Country* », dessinée par Hisham Rifai et écrite par Ayman Makarem est un travail en cours, l'épisode 2

sur le Soudan nous éclaire sur les dessous non-médiatisés des processus révolutionnaires à l'œuvre dans le monde.

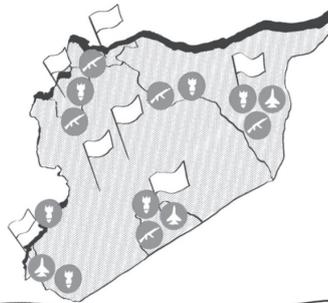
Si ça donne envie à certain-es de rejoindre le SI...



"We are no less than the Paris commune workers. They resisted for 70 days and we are still going!"
- Omar Aziz, 2012, Damascus

« Nous ne sommes pas moins que les communards. Ils ont résisté 70 jours, alors que nous y sommes encore. » - Omar Aziz, 2012, Damas

What does a map like this say about Syria?



A country in conflict over territory and control. An incomprehensible geopolitical mess.

Que nous dit une carte comme celle-là de la Syrie ?
Un pays en guerre pour le territoire et le contrôle.
Un incompréhensible désordre géopolitique.

It reveals many aspects of the current situation but erases perhaps the most important part of Syria:



Elle révèle plusieurs aspects de la situation actuelle mais efface peut-être la plus importante part de la Syrie : son peuple.



So much has been written about the military conflicts in Syria, but there's much less interest in the actual revolutionary movements that swept the country in 2011.

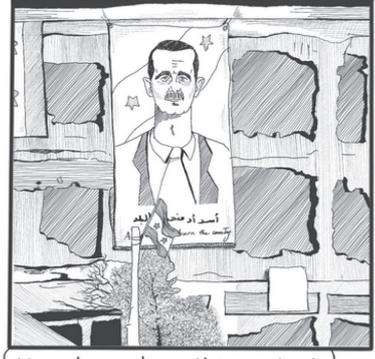
Tant de choses ont été écrites à propos des conflits militaires en Syrie mais il y a eu beaucoup moins d'intérêt pour le mouvement révolutionnaire qui a soufflé sur le pays en 2011.



These discourses obscure the fact that all of this started with a popular revolution that was, and continues to be, crushed by a brutal dynastic regime.

Ces discours obscurcissent le fait que tout a commencé avec une révolution populaire qui fut, et continue d'être, écrasée par un brutal régime dynastique.

The logic behind destroying this revolution, alongside half of the country, is summed up by one of the most terrifying slogans.



'Assad or we burn the country'

La logique derrière la destruction de cette révolution, et de la moitié du pays, est résumée par un de ses slogans les plus terrifiants : « Assad, ou nous brûlons le pays ».

Despite military defeats and public erasure, for years people in Syria have experimented with new forms of organizing, all while resisting and revolting against an authoritarian state.

En dépit des défaites militaires, des arrestations et de la censure, le peuple en Syrie a expérimenté de nouvelles formes d'organisations tout en résistant et en se révoltant contre un état autoritaire.



If local democratic organizing is ever mentioned in discussions on Syria, it is usually in reference to the Kurdish communities in the North, who have created decentralized autonomous communes.

Si une forme d'organisation démocratique et locale est évoquée dans les discussions en Syrie, c'est généralement en référence aux communautés Kurdes du Nord qui ont créé des communes autonomes décentralisées.

Far less discussed, although no less significant, are the local councils that began forming throughout the country soon after protests erupted in 2011.



Beaucoup moins évoqués, mais pas moins importants : les conseils locaux qui commencèrent à se former à travers le pays juste après le début des manifestations en 2011.



People in cities and towns across Syria formed grassroots networks that would plan protests, document crimes committed by the regime, support their community through mutual aid, and so much more.

Les gens dans les villes à travers la Syrie ont formé des réseaux de base qui planifient les luttes, documentent les crimes commis par le régime, soutiennent leur communautés à travers l'entraide et tellement plus.

Many councils organized themselves horizontally and even held elections. Women were able to play an important role in the affairs and decision-making process of several these councils.

De nombreux conseils se sont organisés de façon horizontale et ont même organisé des élections. Les femmes ont pu jouer un rôle important dans la tenue de ces conseils et les prises de décision.

Camarades, pour lire la passionnante suite, équipe toi d'un dico en anglais-français ou organise toi avec des anglophones et va sur ce site :

<https://unicornriot.ninja/2022/revolution-in-every-country-episode-1-syria-erasing-an-inconvenient-revolution/> ●

David GT Amériques et RMN GT Asie pour la trad.

LE COMBAT SYNDICALISTE

Ukraine

Initiative de solidarité Olga Taratuta

Avec les déserteurs, les pacifistes, les réfugié-es en Ukraine, Russie et au Belarus, à l'approche de l'hiver, aidez la résistance anarchiste ukrainienne !

Dans les précédents numéros du bulletin de notre initiative de solidarité, et sur notre site internet (<http://nowar.solidarite.online/blog>), nous avons traduits de nombreux textes du journal anarchiste en ligne de Kharkov, Assembleia (« *Assemblée générale* »). Ces compagnon-nés font preuve d'un courage extrême et d'une lucidité politique qui force le respect. Sous les bombes de la féderation russe, iels participent aux actions de solidarité de base et à la résistance civile, sans pour autant sombrer dans le soutien au gouvernement ukrainien et en maintenant haut et fort les principes anarchistes antiétatiques et antimilitaristes,

alors que la plupart des groupes « *anarchistes* » d'Ukraine ont jeté tous les principes par-dessus bord dès l'invasion commencée.

Du fait des destructions des infrastructures essentielles par l'armée russe, le chauffage va certainement manquer pour les compagnon-nés, alors que l'hiver est particulièrement rude habituellement dans cette région du monde. La problématique de l'énergie, qui affecte déjà beaucoup d'entre nous, va se poser là-bas de façon encore plus dramatique.

C'est pourquoi nous lançons un appel à la solidarité pressante avec les compagnon-nés d'Assembleia pour les aider à l'approche de l'hiver :

■ Vous pouvez faire des donations en ligne sur leur plateforme :

<https://www.globalgiving.org/projects/mutual-aid-alert-for-east-ukraine/>

■ Vous pouvez aussi envoyer des chèques de solidarité à l'ordre de CNT-AIT (mention «solidarité Ukraine » au dos) à CNT-AIT, 7 rue ST Rémésy 31000 TOULOUSE

■ Vous pouvez faire un transfert bancaire sur le compte suivant (envoyer un mail à contact@solidarite.online pour nous informer du transfert) :

IBAN:

FR81 2004 1010 1603 1175 7H03 7 45

BIC:

PSSTFRPPTOU

Titulaire :

CNT-AIT / Banque La poste ●

Les compagnes et compagnons de l'Initiative de solidarité « Olga Taratuta »



**CAMPAGNE D'HIVER :
AIDEZ LA RESISTANCE
ANARCHISTE EN UKRAINE !**

Suite aux bombardements de Karkhov par l'armée d'occupation russe, les infrastructures essentielles ont été détruites. En absence de chauffage, l'hiver risque d'être dramatique. Aidez les anarchistes d'Assembleia de Kharkov à installer un système de chauffage communautaire !

Envoyez vos dons solidaires par internet :
<https://www.globalgiving.org/projects/mutual-aid-alert-for-east-ukraine/>
Ou par chèque à l'ordre de CNT-AIT à envoyer à CNT-AIT 7 rue St Rémésy 31000 TOULOUSE

Initiative de solidarité "Olga Taratuta" <http://nowar.solidarite.online/blog>



Мир хижинам, война дворцам!

Мир хатам, війна палацам!

Mір - хацінам, вайна - палацам!

Pokój chatom, Wojna pałacom !

Pacon al la kabanoj, milito al la palacoj!

Paix aux chaumières, Guerre aux Palais !

Peace to the huts, war on the palaces !

Initiative de solidarité Olga TARATUTA
 contact@solidarite.online <http://nowar.solidarite.online>

Russie et Ukraine

Que se passe-t-il dans les prisons russes et ukrainiennes ?

La guerre en Ukraine retient l'attention de toutes et tous depuis plus de huit mois maintenant. Beaucoup ont été horrifiés par les atrocités qui accompagnent les efforts de guerre et qui se poursuivent. Nous voyons des soldats morts, des civils torturé-es, les visages tristes de celles et ceux qui ont retrouvé leurs proches tués et les cris joyeux des habitant-es des territoires désoccupés. Cependant, on ne sait pas grand-chose sur l'un des groupes les plus marginalisés et les plus invisibles de la population - les prisonnier-es. Ce texte vous donnera un aperçu de la façon dont les prisonnier-es sont traité-es et utilisé-es dans la guerre par l'État ukrainien et russe. [...]

■ Prisonnier-ière-s sous occupation

Officiellement, le service pénitentiaire ukrainien a confirmé avoir perdu le contrôle de 33 établissements pénitentiaires. Considérant que le plus grand nombre de prisons ukrainiennes est situé dans l'est et le sud de l'Ukraine, ce nombre peut être beaucoup plus élevé. [...]

Dans un centre de détention provisoire à Kherson, dans le sud de l'Ukraine occupée, les prisonniers se sont révoltés. Ils étaient maintenus derrière les barreaux en dé-

tention provisoire prolongée sans décision de justice officielle car le système judiciaire ukrainien de la région était hors service. L'émeute a abouti à l'entrée des forces spéciales russes dans le centre de détention début mai et à la mort d'un prisonnier ukrainien. [...] Dans les prisons contrôlées par les autorités russes, toute communication avec les prisonniers a été perdue. La situation de la nourriture, des services de santé et des droits de l'homme dans les prisons occupées est généralement inconnue. On ne sait pas si les autorités russes fournissent de la nourriture dans les prisons des territoires occupés. Il semble qu'ils ne soient pas intéressés par la prise en charge des prisons de la région de Kherson et qu'ils s'en remettent donc aux agents pénitentiaires ukrainiens. Cependant, la région souffre d'une pénurie de nourriture et les forces russes n'autorisent aucune chaîne d'approvisionnement - il n'y a aucun moyen d'acheminer l'aide humanitaire. Certains prisonniers de la région de Kherson ont été transférés dans d'autres centres de détention dans les territoires occupés. En outre, les envahisseurs russes ont établi au moins 20 camps de filtration et prisons dans les zones temporairement occupées en Ukraine. Ceux-ci sont utilisés pour traiter les civils qui souhaitent quitter une colonie occupée, soit en Russie, soit en

Ukraine (où cela est autorisé). Dans les camps de filtration, ils sont interrogés et harcelés.

■ Prisonniers ukrainiens en Russie

Pendant ce temps, il y a aussi des Ukrainiens qui sont bloqués en Russie avant la guerre. Au 1er août, le Groupe Helsinki de Moscou a signalé que plus de 100 citoyens ukrainiens étaient détenus dans des centres d'expulsion (ceux-ci ont reçu la décision d'expulsion pour des infractions mineures et ne pouvaient pas être expulsés depuis 8 mois maintenant car c'est légalement impossible lorsque les deux pays sont en guerre) et 245 Ukrainiens bloqués dans des centres de détention provisoire parce qu'ils devaient être extradés vers l'Ukraine à la demande des autorités ukrainiennes avant la guerre. Certaines personnes du premier groupe ont été libérées avec l'aide légale de défenseurs des droits de l'homme, d'autres sont injoignables car le FSB pense qu'elles sont suspectes. Les personnes qui séjournent dans les centres de déportation ne peuvent pas recevoir de lettres ou de colis alimentaires, ni recevoir de visites de la famille. De nombreux Ukrainiens des territoires occupés ont été emmenés de force en Russie et détenus dans des centres de détention provisoire dans les soi-disant républiques



populaires ou en Russie. Les gens ne reçoivent presque ni eau ni nourriture, les promenades ne sont pas autorisées, ils n'ont pas accès aux soins médicaux et sont soumis à diverses formes de torture, psychologiques ou physiques.

■ Utiliser des prisonniers dans la guerre

Environ 400 prisonniers qui avaient une expérience militaire ou qui combattaient contre la Russie dans l'est de l'Ukraine ont été libérés dans les premières semaines de la guerre pour lutter contre les occupants russes. On rapporte que le nombre de ceux qui souhaitent rejoindre l'armée est beaucoup plus élevé, même si leur mandat sera suspendu, c'est-à-dire qu'ils devront retourner en prison après la guerre. Dans le même temps, la première mesure prise par les forces d'occupation russes n'est pas seulement de contrôler les territoires avec les forces militaires, mais aussi de mener une enquête approfondie sur les

activités des établissements pénitentiaires. Elles visent entre autres à identifier les personnes susceptibles de combattre pour le compte des forces russes et fidèles aux nouvelles autorités. Le ministère russe de la Défense a affirmé que les Ukrainiens utilisaient des prisonniers de Kharkiv pour boucher des trous dans les unités de l'armée. A leur tour, les autorités ukrainiennes ont rapporté qu'à Kherson, les Russes voulaient armer 2000 prisonniers locaux et les faire combattre l'armée ukrainienne. Ils auraient reçu de force des passeports russes à Kherson et les auraient utilisés comme foule lors d'un référendum sur la création de la République populaire de Kherson. De plus, les prisonniers ont été contraints de creuser des tranchées pour l'armée russe, le refus de le faire a été violemment réprimé. [...]

■ Conclusion

Aussi horrible que cela puisse paraître, il n'est pas surprenant que

les prisonniers soient soit traités comme jetables par l'État et la société, soit utilisés par l'État comme un groupe facile à recruter qui mourrait au combat et sauverait la population en général.

Pour faire un don aux organisations qui viennent en aide aux détenus : **Ukraine Unity Alliance** (fournit une aide juridique et humanitaire aux prisonniers)

Groupe de protection des droits de l'homme de Kharkiv (surveillance des prisons, conseils juridiques)

Ukraine sans torture (surveillance et aide humanitaire)

Russia Behind Bars (suit les nouvelles sur l'utilisation des prisonniers de guerre, fournit des consultations aux prisonniers et à leurs familles sur la manière d'échapper à la conscription) ●

*Anarchist Black Cross Belarus
GT Europe pour la traduction*

Pour trouver le texte dans son intégralité en anglais : <https://abc-belarus.org/?p=15375&lang=en>

Trente-six chandelles



La Belle espérance, Chantal Van den Heuvel, Anne Teuf, Lou, éd. Delcourt, 176p., 25€.

Une histoire d'amour, d'exode rural et de déracinement, de lutte de classes, de prostitution, d'espoir et de vacheries. De vie et de lutte. De jalousie et de naïvetés. Une vision romancée de la

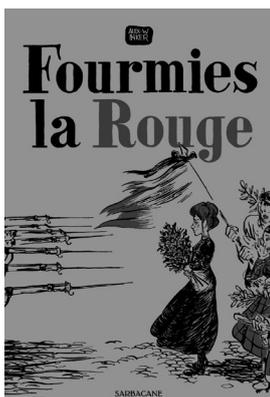
mémoire du front populaire, du populo qui trime, celui de Blum et de Thorez.

Des prolos à l'usine, l'un militant communiste, plein de certitudes, l'autre, un jeunot qui se tâte, à peine monté de sa Bretagne natale, au fond plus bercé par les rêves libertaires d'un original, un genre d'Alexandre le bienheureux solitaire, qui cultive l'esprit d'à-côté critique. Une jeune fille qui fuit les agressions sexuelles des notables du bourg, se voit vedette de cinoche et finit cousette engagée dans une maison de haute couture, exploitée par un patron arriviste mais qui refuse de voir les menaces qui le visent en tant de juif. Le tout sur fond de montées des ligues fascistes, de poing serrés de-

vant l'arrogance des petits chefs à l'usine, de harcèlement sexuel dans les rues, les poings levés, des manifs ouvrières et de l'agitation politique qui rendent les rues plus fréquentables. La chaleur humaine côtoie la grande histoire. Faisant de Léon Blum un personnage de bande dessinée, lui qui paraît plus émarger dans une bande décimée, intello bourgeois perdu dans la tourmente, ici dépeint comme victime de l'antisémitisme, c'est sûr, mais de la politique, ça se discute. Sinon, cette saga intime et collective est plutôt bien tournée, le dessin enlevé. Bon, là, c'est que le premier tome, qui nous laisse en pleine manif. Y'a plus qu'à attendre la suite. ●

Nico, SINR 44

Jeunesse sous le feu de massacre



Fourmies la Rouge, Alex W. Inker, 110p. éd. Sarbacane, 19,50€.

En ce dix-neuvième siècle finissant, les prolos s'illusionnent. Si les gendarmes à cheval ou à pied sont bien connus comme des cognes, servant bien les intérêts des patrons des usines, les ouvriers croient dur comme fer et charbon

que l'armée en pantalons garance les protégera. « *C'est nos frères* »... Sur la place du patelin de Fourmies qui vit du charbon et du textile, les militaires aux ordres leur tireront dessus sans vergogne en ce jour de commémoration d'un autre massacre d'ouvriers, cinq ans plus tôt au Haymarket square à Chicago. À Fourmies, les tirs en laissent neuf sur la carreau, neuf hommes, femmes, enfants (huit ont moins de 21 ans), et 33 blessés, toutes et tous venu-es réclamer la libération des leurs, ser-ré-es par les gendarmes après avoir débauché leurs collègues dans les usines où les patrons ne respectent pas le 1er mai, jour d'aubépine, jour férié des prolétaires. Le patronat local vient de réduire les salaires. L'at-

mosphère est électrique. Le pouvoir envoie ses chiens de garde.

Fourmies, « *c'est de là que je viens* », explique l'auteur, une enfance baignée dans ce drame de la répression, son chemin d'école croisant tous les jours la mémoire de ces innocent-es haché-es par les balles des fusils Lebel. En parler gouailleux des pioupious du Nord, l'auteur dessine en noir et rouge la montée de la tension de ce jour noir fini dans le sang. Et ça a une sacrée gueule. ●

Nico, SINR 44

Erratum : les bonnes références pour l'ivresse des communards. Prophylaxie antialcoolique et discours de classe (1871-1914), évoqué dans le numéro de novembre : C'est aux éditions Lux, 284 p. 18€.

Eutopia : un roman de science-fiction pour imaginer une société post-capitaliste



Eutopia, Camille Le Boulanger,
ed. Argyll, 600p., 24,90€

Covid-19, montée de l'extrême-droite, guerre en Ukraine, catastrophes climatiques à répétition, le panorama actuel a de quoi plomber les âmes les plus optimistes. On ne voit pas bien comment on pourra sortir du borborygme dans lequel le capitalisme nous a enfoncé et, malgré nous, résonne parfois dans nos esprits la sentence de Maggie «*The Witch*» Thatcher, *There is no alternative*. Ainsi, il serait plus facile d'imaginer la fin du monde que d'imaginer la fin du capitalisme pour reprendre les propos du philosophe américain Frederic Jameson. Signe, s'il en est, de cette tendance, les dystopies ont toujours été plus nombreuses dans la production culturelle que les utopies. Alors quoi, tout est foutu ? Fichtre que non ! Camille Le Boulanger, dans la lignée des Dépossédés d'Ursula K. Le Guin, nous prouve le contraire en invoquant la science-fiction pour dessiner une eutopie (du grec ancien «le bon lieu») libertaire qui a de la gueule et redonne espoir en un futur désirable.

Eutopia est le récit autobiographique fictif de Umo, dont nous allons suivre la vie, les amours, ses peines, ses joies, de son enfance au

crépuscule de sa vie. La société dans laquelle il évolue s'est constituée sur les principes de la Déclaration d'Antonia qui ne reconnaît que la propriété d'usage : la terre, les plantes, les animaux ne sont plus considérées comme des ressources naturelles, les moyens de production sont régis par une copropriété d'usage, et l'auto-gestion permet la prise de décisions. Les citoyen-nes, à leur majorité et jusqu'à leur mort, bénéficient d'un salaire à vie, financé par les cotisations sociales, et qui permet à chacun-e la maîtrise de son travail et de sa vie. Camille Le Boulanger a ainsi imaginé une société post-capitaliste, organisée à partir des théories du sociologue Bernard Friot¹ et du Réseau Salarial², et nous démontre que nous avons des outils à notre disposition, dont nous connaissons le potentiel émancipateur (la Sécurité Sociale, le système des retraites) qui pourraient servir des projets révolutionnaires (une société libérée des institutions capitalistes).

Au fur et à mesure que nous découvrons le quotidien d'Umo, nous découvrons le fonctionnement de cette société : éducation des enfants, écologie, relations entre les femmes et les hommes, organisation du travail, système de santé, système alimentaire, démocratie, modes de déplacement, tout est construit et repensé sur une base où la propriété lucrative a été bannie. Quelques passages permettent également de voir comment cette nouvelle civilisation gère les héritages empoisonnés laissés par notre civilisation (nucléaire, étalement urbain et dépendance au

d'amour, entre Umo et Gob, histoire complexe, passionnante et bouleversante qui expose les conséquences de la fin de la propriété sur les relations amoureuses, la famille et les liens entre adultes et enfants.

Dans cette société, les enfants, à l'âge de 3 ans, quittent leurs parents biologiques pour être élevés par l'ensemble des adultes de la communauté. Le modèle de la famille nucléaire traditionnelle (père-mère et des enfants) que nous connaissons n'existe plus. Disons-le clairement : on est bousculé par cette organisation sociale où les enfants sont les enfants de tous-tes et que les rôles sociaux de père ou de mère ont disparu. C'est déstabilisant pour les lecteur-ices et pour le personnage de Gob, qui nourrira une incompréhension sur ces relations adultes-enfants, ou sur la limitation d'un enfant par paire d'adultes, ce qui ira jusqu'à perturber les principes de la Déclaration d'Antonia...

D'ailleurs, l'auteur sait jouer du suspense pour nous faire découvrir la manière avec laquelle on est passé du Siècle des Camps (la dénomination de notre époque) à la Déclaration d'Antonia où les frontières ont disparu. Si on ajoute à cela l'avidité de découvrir le fonctionnement de cette société post-capitaliste, et de savoir comment va se terminer l'histoire entre Umo et Gob, *Eutopia* est un roman captivant et optimiste que l'on est bien en peine de refermer une fois finie, tant on voudrait que notre monde ressemble à celui décrit tout au long du récit. ●

Guillaume STT59-62

Eutopia c'est aussi une histoire

¹ L'Enjeu du salaire, Paris, La Dispute, 2012

² www.reseau-salarial.info

Brève histoire de l'avenir du travail



Le futur du travail,
Juan Sebastián Carbonell,
éd. Amsterdam, 174 p., 12€.

Les robots vont nous piquer notre taf. Ou pas. La fin du travail n'a pas eu lieu, pas plus que le grand remplacement par des machines, diagnostiqués par des experts techno futuristes. Les distribanques n'ont pas supprimé les employé-es des guichets, les caisses automatisées des supermarchés n'ont pas viré toutes les caissières. Cette fin du travail aurait-elle été une spéculation intellectuelle ? On entend qu'on aurait perdu le plein emploi des Trente Glorieuses. Un « mythe masculinocentré » masquant le travail des femmes, passées du non-emploi aux comptabilisations du chômage, selon l'auteur, chercheur en sociologie. Les usines sans ouvrier-es, remplacées par des machines bourrées de capteurs et quelques « opérateurs » dotés d'exosquelettes, de lunettes et de gants « intelligents », restent un

fantasme pour roman de prospective.

Autre thèse : l'uberisation, voilà l'avenir du capitalisme. La créativité du montage s'est construite sur du flou, croyant se glisser dans des failles du code du travail, mais les réglementations ont eu tendance à limiter l'apparente aubaine ultra libérale du modèle de l'auto-entrepreneuriat.

L'auteur réfute aussi la thèse de la précarisation accrue du travail. La précarité a toujours existé dans les différentes phases du capitalisme : le paiement à la journée perdue jusqu'en 1930 dans les grands magasins. Les années 1970 remplaceront peu à peu la désignation du sous prolétariat par celle du précaire.

Certes, via l'interim, les contrats partiels imposés, les vacations, certains secteurs comme le nettoyage, l'aide à domicile, la logistique, concentrent la précarité. Mais le salariat stable n'a pas été pour autant rayé de la carte. Chercheurs et journalistes se sont un peu focalisés sur l'analyse des formes d'emploi atypiques, nouvelles, en se détournant des analyses des mutations du travail dit « stable ». C'est sans doute fascinant de plancher sur les plateformes de micro-travail qui inventent un travail en miettes, éclaté : traduction de bouts de textes, sondages, saisie de données, rédaction d'avis et de posts pour le web, nettoyage de cata-

logue de site de vente en ligne... Autant de micro-tâches monnayables effectuées dans les « temps morts » et interstices du quotidien, jusqu'ici perdus pour l'emprise classique du temps de travail : files d'attente de supermarché, salles d'attente, arrêts de bus... Ce n'est pas présenté comme un emploi mais un moyen de se faire de l'argent en plus, un complément, colonisant ce qu'on nommait comme « temps libre », désormais temps de cerveau disponible à une productivité de tacherons. Malgré l'innovation du concept, on ne peut penser voir l'ensemble du salariat submergé par ces mutations. Mais on mesure que les temps de pause, dans les collectifs de travail à l'ancienne, se réduisent aussi comme peau de chagrin.

La technologie plus récente pourrait changer la donne. Que font, que feront au travail l'essor des imprimantes 3D, des machines communiquant entre elles, de l'intelligence artificielle et des algorithmes auto-alimentant leurs diagnostics et interventions... Les effets restent à mesurer sur un peu plus de durée que l'obsolescence quasi immédiate des articles dans la presse. Il est temps d'évacuer le discours sur la « crise du travail » pour repenser aux moyens de s'émanciper délibérément, collectivement, du travail soumis. ●

Nico, SINR 44

ABONNEZ-VOUS AU COMBAT SYNDICALISTE

Je m'abonne pour 11 numéros (1 an) au prix de 30 € (soutien), 22 € (standard), à partir du numéro :

Si réabonnement, merci de cocher la case :

NOM PRÉNOM ADRESSE

PROFESSION MAIL

Chèque à l'ordre de la CNT à renvoyer à Combat syndicaliste C/O CNT 18 Avenue de Sierre 07200 Aubenas

Si vous souhaitez qu'un.e ami.e s'intéresse au CS ou si vous avez vraiment trouvé merveilleux ce numéro, mais que vous n'avez pas la possibilité de vous abonner tout de suite, alors lisez bien ceci :

durant 3 numéros, nous vous abonnons gratuitement. Il vous suffit de remplir le bon ci-dessus et de cocher cette case.

Toutes ces offres d'abonnement valables uniquement en France métropolitaine.

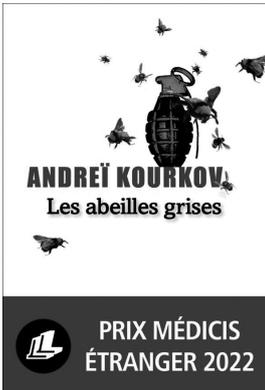
Nous contacter pour l'étranger. L'offre d'abonnement pour 3 numéros gratuits valable une seule fois par personne (même nom, même adresse). Bonne lecture.



ABONNEMENT
GRATUIT



Les abeilles grises



Les abeilles grises, Andreï Kourkov,
ed. Liana Lévi, 400p., 23€.

Le livre de l'auteur ukrainien Andreï Kourkov, publié en France quelques semaines avant le début de l'invasion russe en Ukraine, nous rappelle que le conflit militaire entre ces deux États a des origines plus lointaines.

L'histoire débute après l'annexion de la Crimée par la Russie en 2014. Nous sommes en pleine guerre du Donbass, entre l'Ukraine et les séparatistes pro-Russes. Dans le *no man's land* qui s'étend entre les deux belligérants se trouve un village abandonné dans lequel vit Sergueïtch l'apiculteur et Pachka, son ennemi d'enfance, avec qui il est obligé de coopérer pour survivre aux pénuries liées à la guerre, ainsi qu'à la rigueur de l'hiver continental, tout en espérant qu'une bombe ne détruise pas leur maison.

Le printemps approchant, Sergueïtch n'a qu'une idée en tête : permettre à ses abeilles de butiner librement, sans être dérangées par les bombardements, et récolter le précieux miel. Il entreprend alors un voyage qui le feront traverser, avec ses six ruches, l'est ukrainien du Donbass jusqu'en Crimée, où il souhaite revoir un ami tatar, Ahtem, apiculteur comme lui. Impossible de ne pas réprimer un frisson à l'évocation des noms de ville comme Zaporijia, ou Marioupol, lorsqu'on connaît le destin funeste qui les attend...

Andreï Kourkov nous fait voir la guerre à travers la vue d'un homme. Un homme pacifique, résolument attaché à la nature et ses abeilles. *« Partout où la sagesse de la nature lui était apparente et intelligible, il en comparait les manifestations avec l'existence humaine. Il les comparait et ce n'était pas à l'avantage de la seconde. »*

Comment ne pas être d'accord avec lui ? Dans un contexte de conflit exaltant le sentiment nationaliste, Sergueïtch est renvoyé constamment à son éventuelle appartenance à un camp ou l'autre. Trop russe pour les Ukrainiens, trop ukrainien

pour les Russes, il est toujours suspecté d'être un ennemi. Vivant dans une zone grise âprement disputée, l'apiculteur se transforme lui aussi en un territoire à conquérir, sommé de choisir à quel camp il appartient. Mais en homme de paix, il choisit le camp de l'humanité, lorsqu'il décide malgré le danger de la police russe, de venir en aide à la famille d'Ahtem, appartenant à la minorité religieuse tatare opprimée par le pouvoir russe en Crimée.

Au final, on peut se demander si le roman d'A. Kourkov ne défend pas une vision du monde internationaliste. Issu du monde ouvrier, le personnage de Sergueïtch entretient des liens de solidarité avec des figures du monde paysan, ou ouvrier, il est résolument pacifiste, et voudrait circuler librement, sans être freiné par une frontière. Lui-même s'interroge sur ce que pourrait être la meilleure organisation sociale : *« Il se dit que les humains pourraient apprendre des abeilles. Les abeilles, grâce à leur discipline et leur travail, avaient construit le communisme dans les ruches »*. Souhaitons que ce soit sur ces bases que se reconstruira le monde après cette énième guerre meurtrière. ●

Guillaume STT59-62

LA CNT C'EST QUOI ?

UN SYNDICAT ! Parce que cette forme d'organisation englobe à la fois le champ économique, politique, social et culturel. Parce qu'elle est directement issue du peuple et qu'elle représente ses intérêts.

DE COMBAT ! Parce que les intérêts des travailleur-euses s'opposent radicalement aux intérêts du capitalisme. Parce que les grandes avancées sociales n'ont été arrachées que dans l'action et la mobilisation.

AUTOGESTIONNAIRE ! Parce que les décisions doivent être prises à la base. Parce que nous appelons à l'auto-organisation des luttes. **SOLIDAIRE !** Parce que les hiérarchies (salaires, fonctions, statuts) s'opposent à une société égalitaire et autogérée. Parce que seules la réflexion et l'action interprofessionnelles permettent d'éviter le corporatisme. **ANTICAPITALISTE !** Parce que nous fabriquons toutes les marchandises et assurons tous les services, nous devons les orienter pour le bien de toute la collectivité et non pour l'ambition démesurée de quelques-un.es. C'est pourquoi nous pensons que le syndicalisme doit être porteur d'un projet pour une société plus juste, plus égalitaire, plus libre... Un projet révolutionnaire. Puisque personne ne travaille à ta place, que personne ne décide à ta place !

QU'EST-CE QU'ON VEUT POUR NOËL ?

LA RÉVOLUTION
SOCIALE ET LIBERTAIRE



Boutanox.